

**Législature 2021-2026**  
**Procès-verbal No 6**  
**Conseil général de Mex du 3 octobre 2022**

Monsieur le Président accueille M. Léopold Rouiller de la gendarmerie vaudoise, invité par la municipalité, pour une présentation du corps de la Police vaudoise.

Le Président ouvre la séance, il est 20h34

Appel

48 membres sont présents. Le quorum est atteint.

Nouveaux membres /  
Démissions

Mesdames Emmeline Boudier et Julie Bourillon sont assermentées.

Procès-verbal  
du 4 juillet 2022

Le PV est accepté à la majorité dont 2 abstentions.

Communications de la  
municipalité

Simon von Oppenheim informe sur la journée verte qui s'est déroulée le 1er octobre, au refuge. Vingt-trois personnes étaient présentes. Journée très conviviale, partagée par des anciens habitants ainsi que par des nouveaux.

Concernant la place de jeux sise vers l'Eglise, malgré un léger retard, les équipements ont pu être commandés dans les prix du crédit voté, donc pas de dépassement. Elle devrait être installée cette année encore.

Le syndic excuse l'absence de Mme Renée Marendaz qui est en vacances. Concernant les arrêts de bus, les devis sont rentrés, les travaux vont pouvoir commencer. Quant à l'arrêt du centre, celui qui a été refusé par le conseil, les TL sont revenus sur leur prérogatives et vont créer un arrêt sur le trottoir (coté ch. du Trésy). Cet arrêt n'est pas conforme, en cas de plainte, il faudra alors revoir la situation.

Concernant l'aménagement de la sortie de la route des Esserts sur la RC 313, les travaux sont différés. Suite à l'installation du chantier, la DGMR a constaté que les coordonnées informatiques ne correspondaient pas au profil de terrain, un talus n'était pas indiqué sur leurs plans. Les géomètres sont venus reprendre les mesures. Au vu du nouveau profil, l'implantation du nouveau carrefour doit être revu. A ce jour, la municipalité attend des informations complémentaires. Si le nouveau projet présente des grandes différences par rapport au projet initial, ce dernier sera présenté au conseil.

Dans le cas où la procédure de l'aménagement du carrefour devrait durer 3-4 ans, il faudrait demander de limiter la vitesse à 60 km/h. en attendant les travaux. Le syndic prend acte de la requête et en fera part au canton.

Alors que la révision du plan d'affectation communal est en cours (PACom), il a été constaté que la commune est surdimensionnée. Le règlement de la Police des constructions, qui date de 2000, doit être révisé dans son entier. La municipalité va nommer une commission municipale pour l'accompagner dans ce travail de révision.

Préavis 9/2022

M. Alain Charbonnier, rapporteur, donne lecture du rapport de la commission gestion-finances laquelle recommande au Conseil général d'approuver le préavis 9/2022 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2023.

Le préavis 9/2022 est accepté à l'unanimité.

Propositions individuelles  
et divers

Bernard Formica remercie la municipalité pour la sortie des aînés qui s'est déroulée sur un bateau de la CGN.

Il est 21h20, le Président clôt la séance.

Le Président

Philippe Cloux



La secrétaire

Brigitte Bechat

A handwritten signature in blue ink, followed by the date "13.12.2022" written in blue ink.